



Conseil économique et social

Distr. générale
22 février 2008
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Seizième session

5-16 mai 2008

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application

2008-2009 – session d'examen

Documents de synthèse présentés par de grands groupes

Note du Secrétariat

Additif

Contribution du Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI)**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–5	2
II. Agriculture	6–9	2
III. Utilisation des sols et aménagement rural	10–15	4
IV. Sécheresse	16–19	7
V. Désertification	20–25	9
VI. Afrique	26–45	12

* E/CN.17/2008/1.

** Le présent document est soumis par le Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI). Les points de vue et opinions qui y sont exprimés ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Organisation des Nations Unies.



I. Introduction

1. Les gouvernements locaux sont des partenaires clefs pour la mise en œuvre d'Action 21 et la réalisation des objectifs de développement du Millénaire. Il est certain que, pour eux, les modalités selon lesquelles le développement durable est abordé dans le contexte des grands domaines thématiques que sont l'agriculture, la terre, la sécheresse, le développement rural et la désertification ont un impact direct. En Afrique, ils y sont encore plus particulièrement sensibles.

2. Les autorités locales ne sont pas simplement concernées par l'agriculture, la gestion des terres, la sécheresse et la désertification, elles exercent dans ces domaines une influence directe, du fait même des territoires et des populations qu'elles administrent.

3. Les zones urbaines exercent une influence considérable sur la nature et l'ampleur de l'utilisation et de la circulation des ressources, au niveau des grandes agglomérations elles-mêmes mais aussi à l'échelle de la planète tout entière. Le caractère urbain des établissements humains et leur densité déterminent la demande de la population urbaine en énergie pour les transports et pour l'habitat. Du fait que les villes ont tendance à se développer près de réserves d'eau douce, de terres fertiles ou encore de zones côtières sensibles, l'urbanisation a une incidence considérable sur les ressources en eau douce, la biodiversité et les disponibilités alimentaires à l'échelle mondiale. Une ville dont les pratiques foncières sont incompatibles avec le développement durable risque de produire des effets non seulement sur sa périphérie rurale mais encore sur les paysages de régions et de continents éloignés.

4. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale vit dans des grandes villes et on prévoit que d'ici 2030, cette proportion atteindra 60 %. Le fait est que nous nous acheminons vers une ère de mégapoles de 10 millions d'habitants et plus. On compte déjà dans le monde 20 mégapoles dont la population est supérieure à celle de certains pays.

5. Le présent document évalue les progrès accomplis dans les grands domaines thématiques du point de vue des autorités locales, met en lumière les meilleures pratiques, identifie certains obstacles et certaines contraintes et décrit certaines des conditions à remplir pour une mise en œuvre effective.

II. Agriculture

A. Évaluation des progrès accomplis

6. L'agriculture dans les zones urbaines joue un rôle déterminant dans l'alimentation d'une population en pleine expansion. Selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), jusqu'à deux tiers des ménages urbains ont une production alimentaire urbaine sur des terrains réservés à cet usage, sur des terrains vagues ou sur d'autres espaces.

7. Ces pratiques agricoles en milieu urbain ont de nombreux avantages : elles procurent une alimentation fraîche; elles génèrent parfois des emplois; elles contribuent à la préservation d'espaces verts dans un milieu bâti; et elles permettent de consommer moins d'énergie en transports et en stockage. Tous ces avantages

revêtent d'autant plus d'importance que les centres urbains s'étendent aux dépens de précieuses terres arables.

Exemples locaux

1. Dakar (Sénégal) : des cultures sur les toits

À Dakar, avec une population qui croît en moyenne de 120 000 personnes par an, la demande de services urbains s'accroît, tout autant que la demande de nourriture. Il en résulte que l'agriculture en milieu urbain gagne constamment en importance. On estime aujourd'hui que cette agriculture pourvoit à 60 % de la consommation de Dakar en légumes.

À Dakar, les toitures-terrasses cimentées, qui forment un véritable paysage urbain, se transforment progressivement en jardins suspendus. Les ménages cultivent ces jardins pour satisfaire leurs besoins alimentaires propres et aussi pour se procurer un supplément de revenu en vendant le surplus sur les marchés locaux.

Site Web : www.fao.org/NEWS/2002/020102-e.htm

2. Rosario (Argentine) : le programme agricole urbain

Le programme agricole urbain de Rosario est né d'une crise économique majeure qui a vu 60 % de la population de la ville passer sous le seuil de pauvreté.

Grâce à ce programme, c'est un moyen durable de production alimentaire qui a vu le jour, avec la création de jardins communautaires qui procurent à des familles à faible revenu, en particulier aux femmes, non seulement une alimentation mais aussi une source de revenus. Un plan de production a même été mis au point pour approvisionner les cuisines populaires et les écoles en fruits et légumes frais dans le cadre d'un réseau social commun.

L'agriculture urbaine fait désormais partie intégrante des politiques de l'administration locale.

B. Contraintes et obstacles

8. Les gouvernements locaux sont confrontés aux défis suivants :

a) Traditionnellement, la production agricole alimentaire était considérée comme une question rurale, si bien qu'elle n'était pas prioritaire par rapport à des questions urbaines comme le logement, les transports, la sécurité et l'équipement;

b) Dans les villes des pays développés, la production alimentaire urbaine risque d'être moins écologique que d'autres types de production alimentaire en raison du niveau élevé de la consommation énergétique des ménages, même s'il y a

place, dans ce domaine, pour une évolution radicale des pratiques dans le sens de la viabilité à long terme;

c) Dans les pays en développement, l'agriculture urbaine passe souvent pour une activité de subsistance à laquelle ne se livreraient que les habitants les plus pauvres; or il semble qu'elle est de plus en plus pratiquée par des ménages à revenu moyen ou intermédiaire qui la pratiquent à des fins commerciales, avec pour conséquence une pénurie de terres pour les plus défavorisés.

C. Conditions à remplir pour une mise en œuvre d'une concrétisation effective

9. Pour que l'agriculture urbaine puisse être effectivement mise en œuvre, il faut que soient remplies les conditions suivantes :

a) L'agriculture urbaine doit être intégrée dans la planification et le développement urbains;

b) L'agriculture doit être encouragée et reconnue pour son rôle important dans la réduction de la pauvreté et l'équilibre de l'alimentation, entre autres avantages.

III. Utilisation des sols et aménagement rural

A. Évaluation des progrès accomplis

10. La gestion de l'utilisation des sols a un impact direct sur l'utilisation des ressources non seulement foncières mais aussi hydriques et énergétiques, et aussi sur la qualité de l'air. L'aménagement foncier a un impact sur la biodiversité, la qualité de l'air et le régime d'écoulement des eaux. L'eau qui, normalement, filtre à travers le sol pour s'accumuler dans des nappes phréatiques, lesquelles alimentent des cours d'eau souterrains qui deviennent des ruisseaux, des rivières et des lacs, ruisselle maintenant sur des surfaces imperméabilisées où elle se pollue. Ainsi, l'étalement urbain crée des conditions qui peuvent aboutir à une pénurie d'eau.

11. Les effets de l'étalement urbain se font sentir bien au-delà de la consommation d'énergie par les transports et l'habitat. Le coût des infrastructures devient beaucoup plus élevé que dans le cadre d'un aménagement plus dense du territoire, de même que les coûts des services sociaux, dont l'éducation. L'étalement urbain est lourd de conséquences pour les populations défavorisées, les personnes handicapées, les jeunes et les personnes âgées, par exemple, lorsque les unes et les autres doivent se loger dans des zones tentaculaires dépourvues d'accès direct aux transports.

12. Une solution consiste à réaliser de plus fortes densités. Le choix d'un paysage urbain diversifié mais plutôt dense a pour avantage de préserver des espaces naturels, de permettre des économies d'énergie et de transport et d'abaisser le coût des infrastructures et des services. Malheureusement, les programmes de densification sont souvent exécutés aux dépens des espaces naturels, réduisant l'espace disponible pour des usages récréatifs et intensifiant l'effet de « dôme de chaleur » au-dessus des grandes villes. L'urbanisation entraîne de plus en plus de

personnes vers un mode de vie urbain beaucoup plus avide de ressources, qui accroît les pressions sur le milieu naturel.

13. Une autre solution consiste à imposer des limites à l'extension urbaine en favorisant une utilisation efficace du foncier et des infrastructures et services publics à l'intérieur de ces limites. Les limites ainsi posées à l'extension peuvent se traduire par un développement plus raisonné du centre urbain.

Exemples locaux

3. Portland (Oregon, États-Unis) : limite d'extension urbaine

À Portland, la limite d'extension urbaine est un instrument juridique qui a été mis en place en 1979 pour protéger les terres agricoles et forestières contre le grignotement de l'urbanisation. Cette réglementation avait et a toujours pour but de protéger la viabilité des exploitations et de l'activité agricoles.

Instaurée à partir de cette perspective rurale, la limite de l'urbanisation fait l'objet d'une révision périodique ayant pour objet d'assurer l'existence d'une réserve foncière constructible pour 20 ans. En 1999, le développement des banlieues avait atteint la limite fixée en certains endroits de la zone métropolitaine de Portland, si bien que toute nouvelle expansion de la banlieue nécessitait, soit un nouveau tracé de la limite, soit un développement en plus forte densité. Si la limite n'est pas inflexible, elle reste cependant fixe dans la plupart des endroits.

4. Municipalité du Grand Amman (Jordanie) : développement à forte densité avec mixité des usages

La municipalité du Grand Amman a adopté une stratégie de croissance transitoire axée sur un développement à forte densité à vocation mixte qui constitue le cadre d'un développement durable de cette ville.

Cette stratégie vient compléter le plan-cadre d'aménagement d'Amman, qui envisage une ville s'appuyant sur les principes d'un développement durable qui offrira un cadre de vie verdoyant, social et convivial tout en préservant son important patrimoine architectural et culturel. Les éléments de cette stratégie de croissance prévoient :

- a) La désignation de zones se prêtant à un développement à forte densité à vocation mixte;
- b) L'application de règles de développement modernes et d'un dispositif de zonage favorisant un développement à forte densité à vocation mixte;
- c) des modalités de participation des secteurs public et privé et de la société civile dans l'aménagement de zones de forte densité à vocation mixte; et

d) un cadre nouveau dans lequel le coût des infrastructures se trouvera réparti de manière équitable entre les investisseurs et la collectivité.

Site Web : www.ammancity.gov.jo/english/master/m1.asp

5. Charlottesville (Virginie, États-Unis) : développement soucieux de la préservation de l'environnement

Aux États-Unis, beaucoup de promoteurs proposent des logements sur le territoire d'exploitations agricoles en activité, ce qui a pour effet de recréer une communauté dans des exploitations ou aux abords de celles-ci avec, à proximité, des pâtures où paissent les troupeaux et une offre de denrées alimentaires locales. Il s'agit là d'une forme de développement soucieuse de préservation, qui cherche un équilibre entre croissance et préservation de l'environnement, que les autorités locales ont accepté ces dernières années comme un moyen de préserver des espaces à caractère rural.

Les promoteurs du domaine de Bundoran (« Bundoran Farm ») ont ainsi fait l'acquisition d'une exploitation qui pratique l'élevage et la pomiculture dont ils ont réservé plus de 400 hectares aux activités agricoles. Les propriétaires des logements acceptent de subventionner l'exploitation agricole dans les années creuses, mais peuvent aussi en tirer un bénéfice dans les années pleines. Située à seulement 20 minutes en voiture de Charlottesville, cette communauté dispose d'un domaine de près de 1 000 hectares sur lequel on trouve des parcours d'équitation, deux plans d'eau et plus de 100 têtes de bétail.

Site Web : www.bundoranfarm.com

B. Contraintes et obstacles

14. Les gouvernements locaux sont confrontés aux défis suivants :

- a) Des politiques d'utilisation des sols inefficaces;
- b) La puissance des promoteurs immobiliers; et
- c) Dans les pays en développement, l'absence d'investissement, de gestion et d'aménagement urbains face à l'afflux de population.

C. Conditions à remplir pour une mise en œuvre effective

15. Pour une mise en œuvre effective dans le domaine de l'utilisation des sols et de l'aménagement rural, les conditions suivantes doivent être remplies :

- a) Financer les équipements nécessaires pour accueillir le nombre croissant de ruraux qui migrent vers les villes;
- b) Un urbanisme basé sur les principes d'un développement durable.

IV. Sécheresse

A. Évaluation des progrès accomplis

16. Si les sécheresses sont un phénomène climatique naturel et récurrent, leur durée et leur rigueur, qui sont le reflet de l'instabilité du climat mondial, sont de plus en plus marquées à l'échelle de la planète. Dans les zones urbaines, les sécheresses ne sont pas simplement une manifestation des effets dévastateurs des changements climatiques, elles sont aussi la conséquence d'infrastructures hydrauliques qui gaspillent la ressource hydrique et de l'absence de toute gestion de la demande en eau.

17. Lorsqu'une sécheresse se produit, elle peut avoir des répercussions nombreuses et étendues. On distingue souvent parmi elles celles qui sont d'ordre économique, environnemental et social. Les premières incluent les pertes de revenus pour l'agriculture urbaine et l'alourdissement des coûts énergétiques. Les répercussions environnementales sont l'érosion des sols et l'épuisement des nappes phréatiques. Les répercussions sociales sont les problèmes sanitaires et les risques de conflit.

Exemples locaux

6. Laporiya, Inde : récupération des eaux de pluie

Ce village, situé dans le nord-ouest de l'Inde, apparaît comme une véritable oasis au milieu d'une vaste étendue aride et nue où l'air est chargé de sable venu du désert du Thar, à 72 kilomètres de là.

Le village de Laporiya s'est adapté à des conditions hydrologiques particulièrement rigoureuses et il est devenu autosuffisant par rapport à ses besoins en eau grâce à ses systèmes traditionnels de récupération des eaux de pluie. Selon des techniques simples, l'eau est captée au terme de chacun de ses écoulements naturels. Les villageois ont restauré les digues endommagées, stocké l'eau dans des réservoirs collectifs et réparé les talaabs (ouvrages en maçonnerie destinés au stockage de l'eau) ou en ont construit de nouveaux, ainsi que des bassins de percolation en terre (conçus pour stocker l'eau de pluie, qui passe progressivement dans les puits adjacents par percolation). Tous ces moyens concourent à amener de l'eau vers des lopins de terre servant à la culture ou à la pâture au moyen de simples canaux et aqueducs.

Pour éviter les gaspillages et assurer la pérennité de la conservation de l'eau, les autorités locales ont ressuscité des traditions, des coutumes et des rituels oubliés, de manière à réinculquer aux villageois l'habitude d'économiser l'eau. Des autels et de petits temples dédiés à des dieux et déesses hindous ont été érigés auprès de chaque réservoir et de chaque puits, de manière à rappeler à chacun l'impératif de protection, de préservation et de régénération des ressources naturelles.

Site Web : www.indiatogether.org/agriculture/articles/rjndrgh.htm

7. Frisco (Texas, États-Unis) : règlement relatif aux aménagements paysagers

La commune de Frisco s'est dotée d'un règlement particulièrement détaillé sur les aménagements paysagers à l'issue d'une longue démarche de recherche et de planification. Les aménagements paysagers qui sont créés ou remaniés dans le cadre de la nouvelle réglementation consomment jusqu'à 50 % de moins d'eau que par le passé.

On trouvera ci-dessous quelques dispositions caractéristiques de ce règlement sur les aménagements paysagers :

- a) Sont admises les variétés végétales qui sont natives du nord du Texas ou adaptées à son climat;
- b) Un paillis de trois pouces d'épaisseur doit être disposé au pied des massifs buissonnants des arbres;
- c) Les dispositifs de réduction des pertes par évapotranspiration sont obligatoires (ces dispositifs déclenchent le fonctionnement des systèmes d'irrigation uniquement lorsque de l'eau est nécessaire et régulent les quantités en fonction de la période de l'année);
- d) Les végétaux plantés par les promoteurs immobiliers doivent appartenir à la classe 3 de résistance aux restrictions d'eau, c'est-à-dire se contenter d'un arrosage par semaine;
- e) Les réalisations immobilières à caractère principalement commerciales sont soumises à un contingentement de l'eau basé sur la superficie de leurs aménagements paysagers.

Site Web : www.ci.frisco.tx.us

8. Hornsby Shire (Australie) : plan de maîtrise de l'eau dans le cadre du développement

Les autorités locales ont aidé la population à réduire leur consommation en eau grâce à un plan de gestion durable des eaux et à un manuel de bonnes pratiques.

Depuis 1999, ce plan a été appliqué à plus de 9 500 demandes de permis de construire portant aussi bien sur des immeubles à logements multiples que sur des maisons. En conséquence, ces logements sont tous équipés de toilettes pourvues de chasses d'eau à double régime, de douches à faible débit, de limiteurs de débit et de lave-vaisselle et lave-linge économes en eau. Le plan encourage également l'utilisation de systèmes de jardinage et d'irrigation économes.

L'installation progressive de dispositifs économes en eau a permis à la collectivité d'économiser près d'un million de mètres cubes d'eau par an et a sensibilisé la population à l'importance d'économiser les ressources en eau.

Site Web : www.hornsby.nsw.gov.au

B. Contraintes et obstacles

18. Souvent, les autorités locales réagissent aux sécheresses par des mesures conçues pour faire face aux situations d'urgence et aux catastrophes naturelles au lieu de mettre en place un système efficace de surveillance et de préparation.

C. Conditions à remplir pour une mise en œuvre effective

19. En ce qui concerne la sécheresse, les conditions à remplir pour une mise en œuvre effective sont les suivantes :

a) Des politiques et des pratiques d'anticipation des sécheresses reposant notamment sur des systèmes d'alerte avancés doivent être mises au point et adoptées;

b) Des améliorations sont à rechercher sur les plans de l'adduction d'eau et aussi en ce qui concerne les infrastructures, pour éliminer les fuites sur le réseau et éviter le gaspillage;

c) Une gestion de la demande en eau, faisant appel aussi bien à des restrictions volontaires qu'à des économies obligatoires doit être développée et imposée;

d) Des plans antisécheresse locaux doivent être mis au point. Ils devront comprendre des mesures d'atténuation des effets de la sécheresse et, au besoin, de rationnement de l'eau;

e) L'aménagement du territoire doit limiter l'étalement urbain de manière à protéger les nappes phréatiques;

f) Il conviendrait de promouvoir le xéropaysagisme, type d'aménagement paysager des abords des immeubles tant résidentiels que commerciaux qui utilise très peu d'eau;

g) Il conviendrait de remettre en usage les méthodes traditionnelles consistant à récupérer les eaux de pluie et les stocker en prévision des besoins et aussi pour améliorer la régulation de l'humidité des sols.

V. Désertification

A. Évaluation des progrès accomplis

20. La désertification est un phénomène qui touche 70 % de toutes les terres arides, ou encore 3,6 milliards d'hectares, soit le quart de la surface émergée de la planète. Ce phénomène affecte un habitant de notre planète sur six, soit 900 millions de personnes.

21. La désertification des zones rurales a pour conséquence, dans les pays en développement, de pousser des millions de ruraux que leurs terres ne peuvent plus nourrir vers les zones urbaines. Selon le Fonds international de développement agricole (FIDA), si rien n'est fait pour enrayer les causes profondes de la désertification, près de 30 millions de ruraux pourraient être contraints d'abandonner leur foyer d'ici à 2009. La plupart d'entre eux viennent grossir les

bidonvilles des grandes villes, exerçant une pression considérable sur les services de logement, d'approvisionnement en eau, de ramassage et de traitement des ordures ménagères, de santé et d'éducation.

22. La désertification – qui entraîne dégradation des sols et pénuries d'eau – est de plus en plus souvent à l'origine de famines, d'épidémies et de conflits.

23. Les autorités locales des pays développés ont une part de responsabilité dans cette situation, du fait que les schémas de consommation et les modes de vie de ces pays font sentir leurs effets jusque sur ces régions arides du fait de la mondialisation de l'économie.

Exemples locaux

9. Mahbubnagar (Inde) : pratiques agricoles durables

À Mahbubnagar, l'agriculture est le principal moyen de subsistance. La communauté a dû se tourner vers des pratiques agricoles durables pour parvenir à une utilisation rationnelle de ressources en eau qui vont s'amenuisant. Elle a réussi à mettre en place des stratégies d'adaptation efficaces pour faire face à la sécheresse.

Des groupes de femmes ont ainsi mis en place des petits projets générateurs de revenus, notamment des systèmes de récupération de l'eau et elles ont planté des arbres pour protéger les sols. Des banques de semences ont été créées afin de préserver les semences indigènes traditionnelles, qui résistent bien aux variations climatiques, et une banque céréalière assure la sécurité alimentaire en cas de mauvaise récolte.

Ces projets ont eu des résultats spectaculaires, avec notamment une baisse de 40 % du nombre d'habitants du district qui émigrent chaque année vers les grandes villes.

10. Shenyang (Chine) : stratégies contre la désertification

Dans le nord de la Chine, particulièrement aride, le désert de Mongolie gagne rapidement du terrain en direction de Shenyang. La distance entre cette ville et le désert n'est plus aujourd'hui que de 48 kilomètres, alors qu'elle était de 100 en 2000.

Avec l'appui du Programme d'action national chinois contre la désertification, Shenyang et d'autres grandes villes chinoises s'efforcent de créer autour d'elles une ceinture verte en plantant des forêts qui auront pour fonctions de couper le vent, protéger les terres agricoles, ménager un « couloir vert » et permettre à la végétation de reprendre sur les couches sablonneuses, de manière à reconquérir le terrain perdu.

Shenyang s'est ainsi dotée d'une zone écologique de 2 300 kilomètres carrés qui a pour vocation de couper le vent et de fixer le sable. Ainsi, avec la plantation de 19 millions d'arbres entre 2000 et 2005, la couverture arborescente a été considérablement étendue.

L'adhésion de la population est un autre élément important. Cette adhésion est obtenue en sollicitant l'avis des agriculteurs et des éleveurs et en mobilisant les citoyens – notamment les femmes et les enfants – pour les faire participer à des activités de lutte contre la désertification, comme les campagnes de plantation.

Site Web : www.shenyang.gov.cn

B. Contraintes et obstacles

24. Les autorités locales sont confrontées aux défis suivants :

- a) L'absence, principalement dans le contexte d'un pays en développement, de l'infrastructure nécessaire pour faire face à l'afflux de population dans les villes provoqué par la désertification; et
- b) L'absence de gestion efficace de la demande d'eau et de plans d'économie d'eau.

C. Conditions à remplir pour une mise en œuvre effective

25. Les conditions à remplir pour une mise en œuvre effective des projets de lutte contre la désertification sont les suivantes :

- a) La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification préconise une démarche participative partant de la base pour identifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer les projets de lutte contre la désertification et d'atténuation des effets de la sécheresse. Par conséquent, les autorités locales doivent être consultées pour tout ce qui concerne la gestion de la sécheresse;
- b) Les autorités locales doivent élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'atténuation des effets de la sécheresse et d'adaptation, notamment en améliorant leur infrastructure hydraulique et en encourageant les économies d'eau;
- c) Les autorités locales doivent préserver les ressources naturelles et gérer leur écosystème de manière efficace;
- d) Dans les pays en développement, les autorités locales doivent mieux gérer l'afflux croissant de réfugiés écologiques en mettant en place les équipements et les services de base nécessaires;
- e) Il appartient aux autorités locales d'appeler les instances nationales à intégrer le problème de la dégradation des sols dans leurs politiques environnementales (Forum mondial des maires sur les villes et la désertification tenu à Bonn (Allemagne) en 1999).

VI. Afrique

A. Introduction

26. Si la pauvreté reste le principal défi auquel le continent africain soit confronté à l'heure actuelle, ce continent n'en reste pas moins très vulnérable aux effets envisagés par les thèmes retenus pour la seizième session de la Commission du développement durable.

27. En Afrique, l'agriculture est le plus souvent une agriculture de subsistance, fortement dépendante de la pluie (à plus de 96 %) pour l'irrigation. C'est donc une agriculture extrêmement vulnérable aux changements climatiques, au décalage des saisons et aux caprices de la météorologie. Avec des rendements et une production alimentaires qui ne cessent de décliner, tandis que les populations des villes grossissent rapidement, la sécurité alimentaire est un problème qui se pose avec de plus en plus d'acuité sur ce continent. Cette situation se trouve encore aggravée par toute une série de facteurs, tels que la prolifération d'espèces envahissantes, qui ont eux aussi un lien avec les changements climatiques. Les liens entre ces facteurs et leurs effets conjugués doivent être pris en considération dans la recherche de solutions durables.

28. L'Afrique est en train de s'urbaniser rapidement. Or, les besoins élémentaires de plus de la moitié de la population urbaine du continent sur le triple plan de l'eau, du logement et de l'assainissement ne sont pas satisfaits. Les infrastructures, là où elles existent, sont souvent en situation d'extrême surcharge.

29. La pénurie d'eau s'accroît déjà en raison d'une demande croissante. On prévoit qu'en 2025, près de 480 millions d'habitants du continent seront confrontés à des pénuries d'eau ou à des situations tendues sur ce plan, avec les risques de conflit qui en résultent. La quasi-totalité des 50 bassins fluviaux de l'Afrique sont à cheval sur au moins deux pays.

30. L'Afrique est le continent le plus gravement touché par la désertification. Les deux tiers de sa superficie sont constitués de terres arides qui s'étendent chaque année par suite de phénomènes météorologiques extrêmes imputables aux changements climatiques.

31. Le développement durable de l'Afrique a pour conditions une croissance économique forte, la réduction de la pauvreté, un éveil des consciences aux problèmes et à la protection de l'environnement. Or, pour que ces trois piliers du développement durable trouvent leurs assises, il est impératif qu'ils soient étayés par le bon gouvernement politique, la maîtrise de l'urbanisation et des services publics efficaces.

B. Agriculture

1. Évaluation des accomplis

32. L'insécurité alimentaire en Afrique a été imputée au régime des échanges commerciaux mondiaux, à la pauvreté, à l'expansion démographique, à une urbanisation trop rapide, à la prolifération d'espèces envahissantes et aux changements climatiques.

33. Les problèmes de sécurité alimentaire en milieu urbain en Afrique tendent à être occultés par des problèmes considérés comme plus urgents, comme le chômage, la dégradation des infrastructures, les pénuries de logements consécutives à un exode rural massif et l'insuffisance des services.

34. L'agriculture urbaine peut améliorer les disponibilités alimentaires des citadins pauvres.

Exemples locaux

11. Wabiduku, paroisse de Kiwatule (Ouganda)

Le projet agricole périurbain de Wabiduku a été conçu dans le but d'améliorer le rendement des cultures vivrières et de la production animale en tant que sources de revenus, instruments de sécurité alimentaire et moyens de préserver les exploitations horticoles existantes et d'en créer de nouvelles.

Ce projet apporte des bienfaits sur de nombreux plans : sécurité alimentaire, amélioration de la nutrition dans les bidonvilles, gestion des ordures ménagères grâce au compostage, amélioration de la fertilité des sols, identification et mise en valeur de marchés durables de produits alimentaires et de fleurs.

D'une manière générale, le projet a amélioré les moyens de subsistance de ses bénéficiaires. Grâce à lui, des familles vivent en meilleure santé, ont créé des entreprises prospères et orientent des communautés vers le progrès.

Site Web : www.cityfarmer.org/wabiduku.html

2. Contraintes et obstacles

35. Les autorités urbaines locales en Afrique sont confrontées aux défis suivants :

a) L'agriculture en milieu urbain a du mal à se faire accepter en tant que pratique légitime d'utilisation des sols; et

b) Le rôle important que l'agriculture en milieu urbain peut jouer sur le triple plan de la santé publique, de la réduction des inégalités entre les sexes et de la réduction de la pauvreté est mal compris.

3) Conditions à remplir pour une mise en œuvre effective

36. Les conditions à remplir pour une mise en œuvre effective sont les suivantes :

a) Encourager (ou autoriser) la constitution d'associations ou de coopératives de cultivateurs urbains;

b) Reconnaître formellement le rôle de l'agriculture urbaine dans la société;

c) Créer (ou autoriser) des marchés locaux de fruits et légumes;

d) Autoriser l'utilisation des terrains vagues à des fins agricoles;

- e) Intégrer l'agriculture urbaine dans la planification et le développement urbains;
- f) Faire en sorte que les dispositifs sous-régionaux d'alerte avancée contre les famines fournissent en temps utile aux centres urbains des informations sur les disponibilités alimentaires, les prix des marchés et les secours à prévoir en cas de catastrophe;
- g) Faire en sorte que les urbanistes prévoient des zones d'habitat pouvant accueillir de l'agriculture urbaine;
- h) Faire en sorte que les administrations nationales, régionales et locales en Afrique collaborent entre elles pour construire et conserver une capacité agricole sur ce continent.

C. Utilisation des sols et aménagement rural

1. Évaluation des progrès accomplis

37. L'Afrique s'urbanise rapidement à un rythme de 5 % par an. C'est le continent qui s'urbanise le plus rapidement. Aujourd'hui, 40 % de sa population vit dans des villes.

38. La population urbaine du continent s'accroît à un rythme alarmant, phénomène qui fait peser d'énormes contraintes sur l'approvisionnement en eau potable. La pollution croissante de ses eaux compromet le fragile équilibre des écosystèmes hydriques.

39. Le développement des zones côtières est particulièrement préoccupant en Afrique en raison des changements climatiques. Plus de 25 % de la population du continent est concentrée dans une bande littorale de 100 kilomètres de large, et les projections actuelles font craindre que le nombre de personnes exposées aux inondations côtières, qui était de 1 million en 1990, atteindra 70 millions en 2080. Des centres urbains et portuaires tels que la ville du Cap (Afrique du Sud), Maputo (Mozambique) et Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie) sont concernés par ce phénomène.

Exemples locaux

12. Le Caire

Ce projet vise à améliorer le milieu de vie de plus de 500 000 personnes à travers la revalorisation et la modernisation du quartier informel de Manshiet Nasser en relogant une partie de ses habitants dans un habitat planifié doté de toutes les infrastructures et de tous les services.

Le nouvel habitat est entièrement viabilisé et équipé de réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement, d'espaces libres, de centres de formation professionnelle, de dispensaires, de bibliothèques, d'écoles, d'un réseau téléphonique et d'ateliers artisanaux respectueux de l'environnement. Ses résidents bénéficient d'un crédit hypothécaire à des conditions de faveur, dont les neuf dixièmes sont remboursables sur 40 ans, ce qui leur donne le sentiment d'avoir enfin un logement à eux.

Le projet s'est appuyé sur une enquête socioéconomique participative et des mécanismes de dialogue transparent avec les habitants aussi bien au stade de la planification qu'au stade de la gestion.

2. Contraintes et obstacles

40. Les autorités locales responsables du développement en Afrique sont confrontées à un déficit d'investissement, de planification et de gestion urbaine face à l'exode rural et aux migrations vers les villes.

3. Conditions à remplir pour une mise en œuvre effective

41. Les conditions suivantes doivent être remplies pour une mise en œuvre effective :

a) Les autorités locales doivent s'engager dans des partenariats public-privé qui accordent la priorité aux investissements communautaires de petite échelle; l'innovation et l'investissement privés peuvent constituer une stratégie d'un bon rapport coût-efficacité;

b) Les autorités locales doivent mettre en place les équipements nécessaires pour répondre aux besoins d'un afflux de population venant des campagnes.

D. Sécheresse

1. Évaluation des progrès accomplis

42. La sécheresse en Afrique est une conséquence directe des changements climatiques, mais aussi de la rapide urbanisation de tout le continent. Des villes comme Dakar, Johannesburg et Nairobi, par exemple, ont surexploité les ressources locales et doivent désormais faire venir leur eau de régions situées entre 200 et 600 kilomètres d'elles. Des villes comme Abidjan, Addis-Abeba et Lusaka, qui puisent leur eau à une profondeur de plus en plus grande, sont en train d'épuiser leurs nappes phréatiques.

43. La raréfaction de l'eau déclenche de plus en plus de conflits entre des pasteurs, qui se déplacent sur des centaines de kilomètres et viennent souvent empiéter sur les pâturages de communautés rivales pour nourrir leurs animaux.

Exemples locaux

13. Siongiroi (Kenya)

La communauté de Siongiroi est classée comme ayant un écosystème semi-aride. Elle a subi plusieurs sécheresses qui lui ont coûté son bétail et ses récoltes de maïs et ont contraint ses membres à parcourir de grandes distances à pied pour trouver de l'eau.

En partenariat avec les organisations non gouvernementales Waterlines et Kenya Rural Water Development, la communauté a mis en place plusieurs programmes axés sur la sécurité hydrique, qui consistent à collecter l'eau de pluie pendant les deux saisons des pluies annuelles. Il s'agissait notamment de construire ou de réparer des barrages, de creuser des puits tubés et des puits de faible profondeur et de construire des réservoirs de stockage de l'eau pour les besoins de la collectivité.

2. Contraintes et obstacles

44. Les autorités locales responsables du développement en Afrique sont confrontées à l'insuffisance ou l'inexistence de dispositifs de surveillance et d'anticipation de la sécheresse, si bien qu'elles ne peuvent plus intervenir qu'en mode de gestion des catastrophes.

3. Conditions à remplir pour une mise en œuvre effective

45. Les conditions suivantes doivent être remplies pour une mise en œuvre effective :

- a) Les autorités locales doivent améliorer leur gestion de la pollution des eaux et de l'assainissement;
- b) Les autorités locales doivent améliorer l'adduction d'eau en remédiant aux problèmes des pertes sur réseau et des branchements clandestins;
- c) Les autorités locales doivent soutenir et encourager les méthodes traditionnelles de collecte et de stockage de l'eau.